



Qu'es ce que je risque pour coup et blessure ?

Par **est29**, le **31/08/2015** à **12:57**

Bonjours a tous, quelqu'un a déposé une plainte contre moi, alors je vous explique une soirée avec de l'alcool forcément et dans cette soirée des mineur était présent, nous avons fêté des 20 ans un ami nous a présenté sa copine ce soir, pendant la soirée (une bonne partie de la nuit etait passer) la copine en question danssais, s'enlaçais dans les bras d'un autre amie qui n'etait pas le sien alors forcément entre les deux sa c'est mal terminé mais nous avons séparé les deux en evitant des degat corporels c'est deux personnes sont partie chacun de leur côté et j'ai dit a cette fille qu'elle a gâché cette soirée (pour parler correctement mais je les injurier) elle a voulu « m'expliqué ce qu'il cest passé» je lui est repondu que ce n'était pas la peine que je n'avait pas a me mêler de ça je les évité un bon nombre de fois jusqu'au moment ou elle me coince dans un couloir pour me parler je lui est dit que l'on avait tous bu et que ça ne servait a rien de vouloir regler ça maintenant car jallais m'énervé elle a insisté en me bloquant le passage et des coups son partie..

Je me suis réveillé le lendemain honteuse de mes acte et suis aller la voir me suis excusé elle avais un bleu a la lèvre et legerement gonflé, elle a 17 ans j'en est 19 et cest parent on déposé plainte contre moi qu'es ce que je risque ?